



المعهد الوطني للبحث الزراعي  
المعهد الوطني للبحث الزراعي  
Institut National de la Recherche Agronomique

N° 1574 INRA/DGRHF/DGRH/1

Rabat, le 6 DEC. 2019

## DECISION RELATIVE A L'ORGANISATION D'UN CONCOURS POUR LE RECRUTEMENT DE DEUX (02) ADMINISTRATEURS 2<sup>ème</sup> GRADE AU TITRE DE L'ANNEE 2019

### LE DIRECTEUR DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE

- Vu le dahir n° 1-81-204 du 3 jomada II 1401 (8 avril 1981) portant promulgation de la loi n° 40-80 portant création de l'Institut National de la Recherche Agronomique ;  
Vu le dahir n° 1-58-060 du 7 hijra 1377 (25 juin 1958) réprimant les fraudes dans les examens et concours publics ;  
Vu le décret n° 2-01-94 du 29 rabii I 1422 (22 juin 2001) fixant les conditions dans lesquelles les pupilles de la Nation bénéficient d'une priorité pour l'accès aux emplois publics au sein des administrations de l'Etat, des établissements publics et des collectivités publiques ;  
Vu le décret n° 2-01-96 du 29 rabii I 1422 (22 juin 2001) fixant les conditions dans lesquelles des emplois dans les services des administrations de l'Etat, des établissements publics et des collectivités publiques peuvent être réservés aux anciens militaires et aux anciens combattants ;  
Vu l'arrêté du Premier Ministre N° 3.130.00 du 10 juillet 2000 fixant la liste des fonctions pouvant être attribuées aux personnes en situation d'handicap en priorité ainsi que le quota de ces postes dans les administrations publiques et institutions qui en dépendent ;  
Vu la circulaire du Chef du Gouvernement n° 699 du 1<sup>er</sup> juin 2012 relative à la généralisation des procédures de recrutement par voie de concours dans les établissements et entreprises publics ;  
Vu la circulaire du Chef du Gouvernement n° 24/2012 du 22 octobre 2012 relative aux procédures de recrutement dans les établissements et entreprises publics ;  
Vu le statut particulier du personnel de l'Institut National de la Recherche Agronomique, tel qu'il a été modifié et complété ;  
Vu l'arrêté du Ministre de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts n° 1755 du 13 octobre 2017 portant règlement du concours pour le recrutement des Administrateurs 2<sup>ème</sup> grade de l'Institut National de la Recherche Agronomique ;  
Vu la loi cadre de l'INRA au titre de l'année 2019 ;

### DECIDE

**ARTICLE PREMIER :** L'Institut National de la Recherche Agronomique organise un concours pour le recrutement de deux (02) Administrateurs 2<sup>ème</sup> grade, selon les spécialités et profils détaillés ci-dessous :

Référence du poste	Spécialité	Compétences requises / Activités	Nombre de postes	Affectation
AM	Finances publiques, fiscalité ou équivalent	Connaissances dans le domaine de la comptabilité publique, des procédures de préparation, d'engagement et de liquidation du budget et du suivi de son exécution. Le(a) candidat(e) participera à la gestion des appels d'offres, des bons de commandes ; au suivi des marchés, à l'établissement des contrats et des conventions, etc.	1	Rabat
AC	Communication institutionnelle et digitale ou communication des organisations ou équivalent	Le(a) candidat(e) sera chargé(e) d'asseoir les bases d'une communication globale et définir la ligne éditoriale de l'institut, de créer de nouveaux contenus à forte valeur ajoutée en termes de repositionnement et d'image de marque, d'assurer le passage progressif vers une communication institutionnelle digitale et d'élaborer une stratégie de relations presse écrite et digitale. Il/elle devra avoir des connaissances sur les outils de mesure d'audience et/ou de statistiques (quantitatifs, qualitatifs, baromètres d'opinions...), des leviers du mix marketing et du marketing online ainsi qu'en matière de droit sur la propriété intellectuelle (droit d'auteurs et droit des brevets). La maîtrise rédactionnelle en langues arabe, française et anglaise est indispensable.	1	Rabat

**ARTICLE DEUX :** Le concours est ouvert aux candidats :

- de nationalité marocaine ;
- âgés de 18 ans au moins et 45 ans au plus à la date du concours ;
- titulaires d'un DESA ou DESS ou Master ou Master spécialisé ou d'un diplôme reconnu équivalent dans les spécialités précitées.

Un pourcentage de 25% des postes budgétaires, objet du présent concours, est réservé aux résistants, anciens militaires, anciens combattants et aux pupilles de la nation et 7% aux personnes en situation d'handicap.

Division de la Gestion des Ressources  
Humaines et Financières  
Avenue de la Victoire, B.P. 415. Rabat, Maroc  
CP 10090  
Tél. : +212 (0) 537 77 57 49  
Fax : +212 (0) 537 77 17 13  
Email : [salahi03@gmail.com](mailto:salahi03@gmail.com)  
[www.inra.org.ma](http://www.inra.org.ma)



قسم تسيير الموارد البشرية والمالية  
شارع النصر، ص.ب 415 - الرباط - المغرب  
الرمز البريدي: 10090  
الهاتف: +212 (0) 537 77 57 49  
الفاكس: +212 (0) 537 77 17 13  
البريد الإلكتروني: [salahi03@gmail.com](mailto:salahi03@gmail.com)  
[www.inra.org.ma](http://www.inra.org.ma)



المعهد الوطني للبحث الزراعي  
•ⵎⴰⵔⴰⵎⴰⵏ ⵏ ⵉⵔⵎⴰⵏ ⵏ ⵉⵔⵎⴰⵏⵏ  
Institut National de la Recherche Agronomique

**ARTICLE TROIS :** Les candidats doivent avoir les qualifications suivantes :

- être habilités à travailler en équipe pluridisciplinaire ;
- maîtriser l'outil informatique.

**ARTICLE QUATRE :** Les candidats remplissant les conditions requises doivent obligatoirement s'inscrire sur le site web [www.inra.org.ma](http://www.inra.org.ma); rubrique « L'INRA RECRUTE » et éditer le formulaire de candidature à joindre au dossier de candidature demandé au niveau de l'article 8.

**ARTICLE CINQ :** Le concours comportera deux épreuves :

- Une épreuve écrite qui se rapporte aux domaines de compétences de l'Institut, à la gestion publique ou aux spécialités, missions et postes demandés, durée 4 heures ;
- Une épreuve orale.

**ARTICLE SIX :** Il sera procédé à la présélection des dossiers de candidature sur la base des conditions mentionnées dans les articles 1, 2 et 8.

La liste des candidats retenus pour participer au concours -dont les dates et lieux seront communiqués ultérieurement- sera publiée sur les sites [emploi-public.ma](http://emploi-public.ma) et [www.inra.org.ma](http://www.inra.org.ma). Ces candidats seront également informés par courrier électronique.

**ARTICLE SEPT :** Les résultats définitifs des candidats admis ainsi que ceux en liste d'attente, classés par ordre de mérite, seront publiés sur [emploi-public.ma](http://emploi-public.ma) ; sur le site web de l'INRA [www.inra.org.ma](http://www.inra.org.ma) et affichés dans les lieux de déroulement du concours.

**ARTICLE HUIT :** Les dossiers de candidature doivent être adressés à la Division de la Gestion des Ressources Humaines et Financières de l'INRA, sise à l'avenue de la Victoire, CP 10090, Rabat, ou déposés au bureau d'ordre de ladite Division, **au plus tard le 25/12/2019 à 16h30**, et doivent comporter les documents suivants :

- le formulaire de candidature édité depuis le site web de l'INRA ;
- une demande manuscrite à adresser au Directeur de l'INRA, qui doit rappeler **la référence du poste**. Chaque candidat ne postulera que pour un seul poste, tout candidat qui aura postulé pour plusieurs postes verra son dossier rejeté ;
- une autorisation de l'administration d'origine pour les candidats fonctionnaires ;
- un curriculum vitae ;
- une copie de la CIN ;
- une copie du diplôme ; avec le cas échéant, une attestation d'équivalence délivrée par l'autorité compétente ;
- deux enveloppes timbrées portant l'adresse complète du candidat.

Pour les candidats en situation d'handicap, leur dossier doit être accompagné d'un certificat justifiant cette qualité, délivré par le Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement Social.

Les dossiers des candidats en qualité de résistants doivent être présentés par le biais du Haut-Commissariat aux Anciens Résistants et Membres de l'Armée de Libération, accompagnés d'un certificat attestant cette qualité.

Les dossiers des candidats en qualité de pupilles de la nation, anciens combattants ou anciens militaires doivent parvenir par le biais de la Fondation Hassan II pour les œuvres sociales des anciens militaires et anciens combattants, accompagnés d'un certificat attestant cette qualité.

Tout dossier de candidature incomplet, ne remplissant pas les conditions requises ou parvenu après la date susmentionnée, sera automatiquement rejeté.

Le Directeur de l'Institut  
National de la Recherche  
Agronomique  
Faouzi BEKKAOUI

Division de la Gestion des Ressources  
Humaines et Financières  
Avenue de la Victoire, B.P. 415. Rabat, Maroc  
CP 10090  
Tél. : +212 (0) 537 77 57 49  
Fax : +212 (0) 537 77 17 13  
Email : [salahi03@gmail.com](mailto:salahi03@gmail.com)  
[www.inra.org.ma](http://www.inra.org.ma)



قسم تسيير الموارد البشرية والمالية  
شارع النصر، ص.ب 415 - الرباط - المغرب  
الرمز البريدي: 10090  
الهاتف: +212 (0) 537 77 57 49  
الفاكس: +212 (0) 537 77 17 13  
البريد الإلكتروني: [salahi03@gmail.com](mailto:salahi03@gmail.com)  
[www.inra.org.ma](http://www.inra.org.ma)